



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Limoges, mercredi 1er septembre 2021

L'Inspecteur d'académie, directeur des services
départementaux de l'Éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

s/c de mesdames et messieurs les Inspecteurs de
circonscription

Service

CASNAV

Affaire suivie par

C. METTAS

Téléphone :

05 55 11 40 07

Mél :

ce.casnav@ac-limoges.fr

Site internet

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/casnav/>

Adresse postale

13 rue François Chénieux
87031 Limoges cedex

Adresse géographique

rectorat
13 rue François Chénieux
87031 Limoges cedex

Objet : scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) dans le 1er degré.

Référence : circulaire 2012-142 du 02/10/12

Le Casnav de l'académie de Limoges a pour mission globale d'accompagner au mieux la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).

Dans le cadre de sa mission d'expertise et selon la circulaire précitée, ce centre de ressources académique est responsable de la constitution et de l'actualisation d'un tableau de bord quantitatif et qualitatif.

Aussi, je vous prie de bien vouloir compléter et transmettre le tableau joint en annexe renseigné par courrier électronique :

- au Casnav avant le 14 novembre 2021, délai de rigueur, à l'attention de Mme Christelle METTAS à l'adresse suivante ce.casnav@ac-limoges.fr

- à la circonscription ASH19 à l'adresse suivante: ce.0190053e@ac-limoges.fr à l'attention de Mme Lavergne, IEN-ASH.

Vous pourrez actualiser et renvoyer le tableau, en fonction des **arrivées ultérieures éventuelles, jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

Je vous remercie de l'attention portée à la transmission de ces informations.

Dominique MALROUX